

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1065

présenté par
Mme Bregeon

ARTICLE 13

À l'alinéa 3, après le mot :

« traitement »,

insérer les mots :

« de gaz naturel liquéfié ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Clarification rédactionnelle.